

Rappel

"Le Canada aux Canadiens"

"Le Progrès dans l'Ordre."

2e ANNEE, No 21

MONTREAL, DIMANCHE, 7 FEVRIER 1904

LE NUMERO: DEUX CENTINS

Paquetage et Conventions

Ce n'est plus que par ironie qu'on peut appeler les députés les représentants du peuple. Autrement, c'est le peuple qui choisissant ses mandataires, comme il est naturel. On a changé tout cela. Aujourd'hui, les ministres sans leur sollicitude exagérée, lui épargnent ce soin inutile.

Ils y mettent encore des formes cependant, et tiennent à laisser encore pour quelque temps au peuple l'illusion de sa puissance. On assemble une convention qui est censée représenter l'électorat; mais le ministre est derrière qui tient la ficelle et fait mouvoir les pupins. Et le tour est joué; le comité se trouve tout abruti d'avoir pour candidat Monsieur X. Tel dont il ne veut pas du tout. Les ministres le savent; mais ils ont choisi une de leurs créatures et ils comptent que les électeurs la gouverneront toujours, pourvu qu'elle soit agréée à la sauce Sir Wilfrid.

A cette époque d'élections partielles, nous avons en plusieurs exemples de ce déplorable abus de confiance. Les quatre conventions libérales qui ont été tenues récemment ont soulevé des protestations nombreuses. Le cas le plus flagrant d'influence indue est bien celui de Saint-Jacques. Pour une raison ou pour une autre, peut-être par un besoin naturel de faire mentir les promesses du grand chef, on avait résolu en haut lieu de boycotter M. J. A. Drouin. Les ministres, MM. Préfontaine et Gouin se sont intéressés d'une manière toute particulière au choix des députés; une lettre de M. Préfontaine, que les journaux ont rendue publique, le prouve abondamment. Bref, on fit si bien que M. Gervais dérocha la timbale. Et depuis les protestations ont été assez nombreuses pour que M. Gervais doive être considéré comme un usurpateur.

Dans Hochelaga, c'est la même chose. M. Préfontaine a d'abord tenté de

d'imposer le jeune Jerry Décarie, mais il a dû renoncer bientôt, car c'était trop demander. Il s'est alors rabattu sur un autre jeune homme et il s'est juré de le faire triompher de M. le maire Guay, moins facile à contrôler. Et c'est ce qui est arrivé; M. Guay, comme il le déclarait lui-même, lundi soir, dans un banquet, à Saint-Henri, a succombé sous le poids du lourd ministre.

Un ancien proverbe dit que Dieu commence par troubler la raison de ceux qu'il veut perdre. "Quos vult perdere, Jupiter, prius demat." Il semble vraiment que les chefs libéraux prennent plaisir à se créer des difficultés; ils heurtent de front le sentiment populaire. Comme l'écrit un de nos amis, "sa tête dans le sable, ils ont le front dans la crèche et ne voient plus rien autre chose. La fin est proche."

Le public n'est pas une bête de somme prête à porter le premier venu dans les grus pâturages du budget. Il est un juge excellent du mérite des hommes, lorsqu'il ne se laisse pas aveugler. Et c'est pourquoi il se refuse à accepter des candidats comme ceux-là, qui ne sont que des hommes, lorsqu'il ne se laisse pas aveugler. Et c'est pourquoi il se refuse à accepter des candidats comme ceux-là, qui ne sont que des hommes, lorsqu'il ne se laisse pas aveugler.

ment nous devons.

Parmi ceux qui sont morts, et bien morts, il faut compter au premier rang l'ex-échevin Lohéou. Personne ne s'en plaindra, car il y avait déjà trop longtemps qu'il cassait les vitres à l'Hotel de Ville. Lundi, il a cassé sa pipe. Nous n'aimons pas de vantage, car nous n'aimons pas piétiner sur les cadavres.

Une autre perte heureuse dont peut se féliciter la ville de Montréal, c'est celle de l'ex-échevin Martineau. C'est un homme qui a été un bon administrateur, mais qui a été un mauvais élu. Nous regrettons d'un autre côté que

le peuple ait retiré sa faveur à son vaillant défenseur, M. Oimet, malgré que nous n'ayons rien à reprocher à son heureux vainqueur, M. Noël Leclerc.

C'est une grave erreur que les électeurs de Saint-Jacques ont commise en retirant à M. Giroux le mandat d'échevin qu'il avait si brillamment remporté. Nous les avons mis sur leurs gardes et nous souhaitons qu'il n'ait jamais à se repentir d'avoir fait devant la fortune de M. Tréfiel Bastien.

En somme, nous croyons que le Conseil, dans sa majorité, présente encore de bonnes garanties d'administration et qu'il continuera l'œuvre de notre restauration municipale.

A Saint-Hyacinthe

A une petite réunion très intime des puristes du radicalisme tenue à Saint-Hyacinthe, on a choisi le citoyen J. R. Blanchet, comme porte-étendard du libéralisme.

M. J. R. Blanchet est avocat, il est dans St-Hyacinthe un apôtre reconnu de la libre pensée. Il dit chaque jour, d'un curé; le dimanche, il en dépêche deux ou trois, et il reçoit toute la radicalité de l'endroit.

Sir Wilfrid Laurier, le pacificateur du Manitoba, l'hon. Chas. Fitzpatrick, qui s'est entraîné à se faire passer pour un aussi dévoué de la religion et du clergé, accepte cet individu pour défendre leur cause.

Que Préfontaine, Brodeur, et Lemieux acceptent des candidats comme ceux-là, personne n'en sera surpris, mais que Laurier, le grand Canadien, et Fitzpatrick, le grand catholique, fassent la même chose, — le peuple aura raison d'en être étonné.

M. J. R. Blanchet n'a aucune valeur personnelle.

C'est un homme de l'ancienne école, de rouge, avec l'esprit et le talent en moins.

La population libérale du comté de Saint-Hyacinthe, si on l'a consultée, ne l'aurait jamais choisi mais on a fait à Saint-Hyacinthe ce que l'on veut faire à Montréal, pour la division Saint-Jacques, et le comté d'Hochelaga; le peuple n'a pas été consulté, c'est le gouvernement, qui a agi par l'intermédiaire d'une poignée de valets.

L'électorat rectifiera-t-il cet abus d'autorité des ministres?

Nous avons lieu de croire que non.

Il n'y a rien, qui recommande M. J. R. Blanchet à la confiance publique. Son intelligence est faussée; et il n'a jamais rien fait pour ses compatriotes. M. de la Broquerie Taché, son adversaire, ne lui ressemble en rien.

Il aime tout ce qui l'autorise à abuser. L'esprit cultivé, dévoué à son pays, dont il a étudié et compris les besoins, il s'est constamment au service de ses compatriotes.

S'il n'est pas le fondateur de l'industrie laitière dans la province de Québec, il l'a fait reconnaître qu'il a contribué à tous les perfectionnements de cette même industrie. Les cultivateurs comprendront qu'ils lui doivent

tous une petite part de leur fortune.

Ses relations avec le public l'ont révélé homme d'honneur accompli. C'est un homme instruit et un dévoué, — un soldat et un travailleur.

En matière de tarif, il est protectionniste. Dans la lutte actuelle, ce sera l'élément essentiel de son programme.

Jusqu'à présent, il s'est occupé plus spécialement du cultivateur dont il a étudié les besoins et dont il a modifié considérablement la condition; il a aussi étudié à fond les besoins de l'industrie, en se plaçant au point de vue des grands intérêts canadiens.

C'est un homme de progrès et un esprit large.

Pour lui tous les honnêtes gens sont de bons Canadiens. Un rouge vaut autant qu'un bleu. Un bon ouvrier rouge et un bon ouvrier bleu font deux bons Canadiens; pas plus, pas moins.

Lui-même a raison que ce qui convient à l'ouvrier rouge doit convenir à l'ouvrier bleu.

M. J. R. Blanchet, en mesure de payer à l'ouvrier, rouge ou bleu, un salaire plus élevé; l'un et l'autre y trouveront leur avantage.

La protection décline en très peu de temps les établissements industriels. Il y aura conséquemment plus d'ouvrage et de meilleurs salaires.

L'exploitation de nos ressources industrielles se faisant sur une plus large échelle, les villes progresseront et les marchés domestiques augmenteront dans la même mesure.

Le cultivateur vendra ses produits à des prix plus rémunérateurs.

Nos marchés locaux doivent être conservés exclusivement à nos cultivateurs.

Tous les articles de l'industrie qui nous pouvons produire devraient être protégés contre la concurrence étrangère.

L'élection de M. Taché serait, au moins, un profit au gouvernement de relever le tarif et servirait également les intérêts industriels et ouvriers et ceux des cultivateurs.

La candidature de M. J. R. Blanchet est une insulte au sentiment sincèrement canadien des électeurs de Saint-Hyacinthe. Ils la repousseront.

En connaissant leur appui au candidat de la protection et au bon Canadien qu'est M. Taché, ils feront un grand devoir national.

Le Truc des Promesses

Une campagne électorale de la plus haute importance vient de commencer dans les deux divisions de Saint-Jacques et d'Hochelaga. C'est sur le terrain de la politique fiscale que la bataille doit se faire.

Le peu de canadiens, veut-il être ou n'être pas protégé? C'est la question; c'est à quoi il doit répondre le 16 février prochain.

Tout le monde est d'accord là-dessus: il faut protéger nos industries nationales contre la concurrence étrangère, il faut faire franchir notre propre bien chez nous; le Canada pour les Canadiens, et c'est pour cela que le parti libéral s'est hâté de jeter au panier son antique programme libéral-changé.

Reste à savoir, cependant si la protection qu'il a été forcé de nous laisser est aujourd'hui suffisante.

Mais ce n'est pas aux électeurs de la division manufacturière d'Hochelaga qu'on le fera croire, lorsqu'ils voient de leurs yeux, leurs principes libéraux, comme s'ils n'ont rien de commun avec la laideur, dans un état si précaire. Une agitation patriotique, commencée depuis plus d'un an, a d'ailleurs fait dissiper les yeux du plus grand nombre et il va falloir que le gouvernement prenne en sérieuse considération les réclamations populaires.

Le peuple tout entier est solidaire; si les manufacturiers se ferment, les ouvriers sans travail, leurs foyers sans feu et leurs enfants sans pain. Il ne faut pas attendre que le mal soit dans la place pour le prévenir et le combattre.

Or, ce besoin du pays, nos ministres actuels ne le comprennent pas et ils ne peuvent le comprendre, parce que leur éducation politique a été faussée dès le principe, parce qu'ils ont été élevés à l'école du libéralisme.

Le fait le plus remarquable de ce libéralisme de protection qu'ils nous font, c'est un sacrifice qu'ils font à contre-cœur aux volontés populaires.

Et c'est pourquoi le peuple doit demander lui-même, avec instance, ce dont il a besoin. Il y a longtemps

qu'on réclame de tous côtés une révision du tarif, et cependant les candidats ministériels semblent toujours l'ignorer. Ils n'ont même pas de programme, et se contentent de prononcer le mot magique qui doit ouvrir tous les cœurs: Candidat de Sir Wilfrid Laurier.

Aujourd'hui, cela ne suffit plus; la doctrine des idoles, finit par s'effriter avec le temps. Ce n'est pas avec un nom que l'ouvrier nourrit sa femme et ses enfants. Voilà pourquoi dans Saint-Jacques, après avoir essayé sans succès le premier moyen, à savoir le Candidat de Sir Wilfrid Laurier, M. Gervais se sent obligé d'aller chercher un autre. Car le peuple dit: "Vous dirons volontiers: Vive Sir Wilfrid, pourvu qu'il dise à son tour: Vivent nous autres!"

Nous protégeons Sir Wilfrid, qu'il nous protège.

Acculé à la protection, M. Gervais et ses amis ont alors recouru à l'autre grand moyen: l'infatigable "les promesses". On sait quelle extension M. Préfontaine a donné à ce système et de quelles riches promesses, il a inondé Maisonneuve, depuis la cale sèche jusqu'au grand ministère.

M. Gervais vient dire lui aussi: "Vous voulez la protection? Nous vous la donnerons, prenez ma parole; toute la protection légitime. Cherchez maintenant ce que veut dire "protection légitime".

Il ne nous est plus permis de croire aux promesses libérales, qui sont à l'usage exclusif des électeurs et qui ont toutes été violées. Demandez à M. J. A. Drouin ce que valent même les promesses les plus solennelles.

Voltaire disait: Montez, mentez, il en restera toujours quelque chose. L'autre dit aux siens: Promettez, promettez.

Mais le peuple ne se contentera plus de promesses. Pour signifier sa volonté arrêtée, il enverra le 16 février, MM. Bergeron et le Dr Bernard porter son message, protectionniste au gouvernement d'Ottawa.

DES POTISME

A la Commission du Havre de Montréal on a une façon vraiment étrange de comprendre la protection. Le régime plus arbitraire qui régit depuis un certain temps s'y sont vu traités d'une façon indigne sous l'œil placide de l'hon. Raymond Préfontaine qui n'a pas même tenté de les défendre.

Mais les faits sont assez éloquentes par eux-mêmes.

Vers la fin de 1901 un certain M. Bayfield s'est adressé à la surintendance, en grève à l'égard de la surintendance. Et c'est depuis ce temps que l'épée de Damoclès reste suspendue au-dessus de la tête du personnel canadien-français. M. Bayfield, qui ne sait pas un trait de mot de français, s'est mis en la tête de remplacer petit à petit les vieux employés canadiens-français par des Anglais. Dans l'espace de deux ans, il a réussi à bouleverser tout le département. Un jour, sans raison aucune et pour lui substituer une créature, il fait maletot un capitaine au service de la Commission copié 27 ans. Une autre fois, sous le prétexte de réduire son personnel, il congédie un habile mécanicien de 17 ans d'expérience et le remplace bientôt par trois Anglais.

Pas moins de sept ouvriers, tous de vieux employés, ont été congédiés de la même façon, par ce despote au petit pied.

Avec raison, ces ouvriers se sont crus lésés et ils ont mis leurs voix pour porter plainte et demander justice. Mais depuis ils sont revenus de leur illusion, car ils ont appris comment on se moque de l'ouvrier. Dans certaine commission, sous la haute protection du gouvernement.

Les sept plaignants ont demandé d'être entendus avec leurs avocats, MM. Larochelle et Cousineau, devant le comité des engagements de la Commission du Havre. Et chacun d'eux a reçu la réponse suivante, qui mérite d'être citée:

chant à la déclaration que vous avez produite.

Vous devez, DAVID SEATH, Secrétaire.

On admirera ici le fair play des commissaires. C'est un duel que le faible engageait avec le fort; et le fort, armé de toutes pièces, exige que le faible soit désarmé.

Il ne saurait y avoir en effet de plus flagrante injustice que celle qui se fait au profit des malheureux plaignants. Comment espérer que de braves ouvriers, intelligents mais inhabiles à l'argumentation légale, aient pu lutter avec M. Bayfield flanqué de son avocat? Lors même que nous ignorions les vraies raisons du renvoi des ouvriers en question, cette seule réponse de la Commission à une juste demande, suffirait à indigner tout honnête homme épris de justice.

Les ouvriers destinés à ne donner plus de leur temps, sont irrémédiablement perdus. Ils ont aujourd'hui tout le temps de réfléchir aux avantages que procure à l'ouvrier canadien-français l'influence de leur inutile ministre, M. Raymond Préfontaine.

Ce dernier, en effet, est considéré comme une quantité négligeable, par les autres ministres. Il n'a pas voulu ou n'a pas pu prendre en mains la cause de ces braves pères de famille dont il sait cependant solliciter les votes par de fallacieuses promesses.

Que l'ouvrier sache donc s'adresser désormais à ses véritables amis et non à d'indignes exploitateurs!

APRES LA BATAILLE

La lutte municipale est terminée. Les résultats en sont assez divers mais en somme encourageants. Si le conseil de ville a perdu, dans les hasards du combat, quelques membres précieux, il a, en revanche, été amputé de membres remarquables de la campagne a été, sans conteste, l'éclatant triomphe de M. H. Laporte sur ses deux concurrents. Jamais on n'avait vu une majorité aussi compacte affirmer la supériorité d'un candidat.

Nous félicitons M. Laporte de son magistral succès si mérité, surtout nous félicitons la population de Montréal de son intelligence unanime. Nous n'avons pas douté un seul instant du résultat final, mais nous avions en toute sincérité qu'il a dû nous surprendre. Certains de nos amis, réputés habiles mesurateurs, avaient fait une si monstrueuse réclamation de M. Dandurand, que ce personnage pouvait bien avoir donné à un certain nombre de citoyens l'illusion de son importance. Heureusement, il n'en a été presque rien, et M. Dandurand est Pouf-Pouf comme devant.

Nous commissions mal notre population ouvrière, qui ne s'est pas laissée prendre au chantage du monde à croire que M. Cochrane était trop exigeant et que M. Dandurand était trop ridicule. D'ailleurs le mérite de M. Laporte était incontestable et il a été

universellement reconnu. Ses huit années de loyaux services à la cause des citoyens ont été consacrées par un triomphe mérité. La campagne de calomnies et de fausses nouvelles contre lui, a tourné contre ses propres auteurs: Larry Wilson, en est pour sa courte honte et ses frais.

Le côté le plus remarquable et le plus rare de cette dernière élection, c'est l'égalité de distribution de l'opinion publique sur un même homme. En effet, il est à noter que ce ne fut pas, cette fois, la victoire d'un parti sur un autre. Dans tous les quartiers et dans tous les polls, moins 2, M. Laporte a obtenu la majorité sur ses deux concurrents. C'est donc la ville entière qui donne à notre maire son investiture.

Une autre constatation importante, c'est que M. Laporte a reçu l'appui des deux partis politiques. L'agitation d'affaires municipales, et les partisans de M. Dandurand se sont mis le doigt dans l'œil en compromettant totalement le parti libéral dans cette affaire.

Si nous passons maintenant aux échecs, les opinions sont mélangées. Dans une lutte il y a des vainqueurs et des vaincus.

Le côté le plus triste et le plus douloureux, nous avons exprimé notre opinion d'une façon aussi désintéressée que possible; nous n'avons pas entendu partout, mais nous avons la satisfaction d'avoir, consciencieuse-

DR A. A. BERNARD

Par le temps qui court, les candidats libéraux se donnent beaucoup de peine; ils s'emploient surtout à se fabriquer une bonne petite convention. Et comme ils sont plusieurs qui usent du même moyen, c'est le plus risqué qui l'emporte. Aussi la division républicaine de plus belle dans le camp libéral.

Chez ceux qui usent des principes et qui ne se valent pas de mesquins intérêts, il en va tout autrement. C'est ainsi que le Dr A. A. Bernard a été choisi, à l'unanimité, à Saint-Henri, mardi dernier, pour défendre le drapeau de la protection, dans la division d'Hochelaga.

M. le Dr Bernard est un des citoyens les plus distingués et les plus universellement respectés de Saint-Henri. Il y a pratiqué sa noble profession pendant plus de quinze ans, se dépensant sans compter au service de ses concitoyens.

Sa candidature a été accueillie de la façon la plus enthousiaste; sa popularité, son intégrité bien connue, jointes au prestige et à la supériorité de la cause qu'il défend, font présager qu'il remportera, le jour du vote, une victoire signalée. Le comté d'Hochelaga est un comté manufacturier où le besoin d'une plus grande protection se fait sentir plus que vivement que partout ailleurs. Les ouvriers sauront faire comprendre au gouvernement qu'ils ont droit à un peu d'attention et que la politique ne consiste pas uniquement à faire les petites affaires de quelques favoris.

Le jeune Rivet a le temps de vieillir de mieux en mieux, avant que les électeurs d'Hochelaga lui confient un mandat aussi important. M. le Dr Bernard est l'homme tout désigné à leur confiance.

Mères qui voulez guérir vos enfants malades et assurer le bonheur domestique, ayez toujours en mains le livre indispensable:

FEMMES et NURSES

par le docteur Séverin Lachapelle, professeur des maladies des enfants à l'Université Laval et directeur de la Crèche, chez les Sœurs de la Miséricorde. Edition populaire, 25 cents seulement.

En vente chez Beauchemin et Fils, et Déon et Frères, rue Saint-Catherine, et Granger frères, rue Notre-Dame.

NAISSANCE

L'Électeur veut en second lieu manifester sa libéralité, en protestant par son vote contre la candidature forcée de M. H. Gervais. Il veut faire comprendre à ses chefs qu'il faut

LES ANTIQUES ROUVERIES

PROTESTATION ET DÉSARTE

Le "Canada" du 4 février 1904, publie en 6e page, l'article suivant:

Le bureau de direction de la Ligue de l'Enseignement s'est réuni ces jours derniers pour protester contre l'affiliation non autorisée de cette société à la Ligue de l'Enseignement en France, et pour désavouer M. Herbetto qui a fait cette démarche de son propre chef.

Le bureau de direction n'avait pas jugé à propos de répondre aux attaques et aux dénégations malveillantes de certains publicistes, convaincu que la dérogation formelle publiée il y a quelques mois dans le "Canada" par M. G. Langlois, vice-président de la Ligue, aurait suffi pour mettre fin à cette légende. Mais comme certains individus croient devoir continuer à spéculer sur cet incident et à faire des affirmations à l'encontre de cette dérogation, le bureau de direction a pensé qu'il valait mieux devant tant de mauvaise foi, faire un acte officiel.

Voici le texte de la résolution qui a été adoptée à cette réunion:

Proposé par M. Robert Rocher, et M. Godfroy Langlois, secondé par MM. Joseph Fortier et le Dr J. L. Warren:

Résolu:

Que la Ligue proteste contre toute démarche qui a pu être faite dans le but de l'affilier à la Ligue française de l'Enseignement.

Que l'adhésion mentionnée au No. 204 du "Bulletin Trimestriel de la Ligue française de l'Enseignement" a été faite à l'insu de la Ligue de Montréal.

Que cette adhésion, qui aurait été accordée sans avoir été révoquée, est refusée respectueusement par la Ligue de l'Enseignement de Montréal.

Que le secrétaire-correspondant soit autorisé à s'enquérir des faits qui ont pu induire la Ligue française à s'affilier à celle de Montréal.

Que M. Louis Herbetto de Paris, n'a été ni en aucune manière à la Ligue de l'Enseignement de Montréal.

Que copie des présentes soit adressée à la Ligue française de l'Enseignement, à M. Louis Herbetto et à la presse canadienne-française.

Eternelle Chanson.

Les tsiganes jouaient leur musique troublante, Et vous ne parliez pas, tout bas, dans les cheveux, Vous ne parliez d'amour, et sur la valse lente Aux arpegges plaintifs, se rythmaient vos aveux. De temps en temps, par les fenêtres entrouvertes Une odeur de Printemps très fine se glissait. Qui disait la chanson des jeunes pousses vertes Et la très lente valse alors s'alanguissait. Les pervenches d'azur et les roses trémières Dans la nuit du dehors souffraient mille tourments, Tandis que s'attardaient alentour des lumières Les papillons fléteurs, leurs volages amants...

Vous ne parliez d'amour, je crois encore entendre Ces doux vagues, coupés de silences très longs. Chère, me disiez-vous, et la gravité tendre De votre voix chantant avec les violons, Vous qui pourriez d'un mot, d'un seul, chasser les doutes, Et les tristes pensées qui mettent en émoi Mon être tout entier, ô chère, dites-moi Si bientôt sonnera l'heure exquise entre toutes Où, prenant en pitié mon amour égaré, Vous vous ferez sensible et m'aimerez aussi. Ah! par pitié...

Par vos jolis discours, les cœurs ne sont témoins, O mon très cher ami, que—Hélas!—finie, toute attendrie Que vous désespériez; mais ne vous rien moins Disposer de mon cœur, il ne m'appartient pas. Et vous voyant pâlir, je comment, je vous prie, Si bas, que vous avez à peine dû l'entendre: —Je vous bien le donner, murmurai tout bas, si vous voulez le vendre.

ROSEMONDE ROSTAND.

Candidat de Sir Wilfrid

Si vous parcourez le territoire des deux divisions électorales de Saint-Jacques et d'Hochelaga, vous serez certainement frappés par un grand nombre d'affiches très voyantes, portant ces mots aussi insinuants qu'attachants: "H. Gervais" (ou L. A. Rivet), candidat de Sir Wilfrid Laurier.

Il est l'unique argument que savent trouver les candidats ministériels pour éclairer la religion des intelligents citoyens. Si j'étais peuple, je crois que je me fâcherais rouge de voir qu'on ne suppose aussi idiot et aussi naïf que moi.

J'en prends à témoin ses auditeurs, M. Rivet, dans son discours d'ouverture au congrès de la Ligue tenu à Lille les 11, 13, 14, et 15 avril 1885. C'est à ce congrès que fut voté l'immédiate application de la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'école.

Cela suffit!

HENRI BERNARD.

chercher s'il ne s'est pas trompé; il nous semble que c'est bien raisonnable. Tout n'en peut aller que mieux, lorsque chacun sait pourquoi il vote.

MM. Gervais et Rivet exploitent encore une fois un riche filon avant qu'on ne l'épuise. On peut dire que M. Gervais tout particulièrement exagère l'importance du procédé.

"M. H. Gervais, candidat de Sir Wilfrid Laurier!" Cela vaut tout un poème, mais les événements que l'on sait. En 1890, dans une grande assemblée au marché Bonsecours, M. Laurier, les larmes aux yeux, promettait solennellement à M. J. A. Drouin, la prochaine candidature dans Saint-Jacques. Au en de tout le monde, cette promesse a été violée; c'est M. Gervais qui s'intitule le candidat de Sir Wilfrid!

Comédie! à ironie!

C'est le système de réciprocité qui est en vigueur, si l'on peut parler ainsi. Les candidats ministériels, au nom de Laurier, et les abdicants leur indépendance; mais en retour, Laurier lui-même ne s'appartient pas, il est rongé vivant par ses candidats.

Ainsi ils ont transporté Sir Wilfrid d'Ottawa à Montréal, hier, malgré qu'il fût ramalé, pour le montrer au peuple, pour galvaniser les patriotes. Si ceux qui l'applaudissaient hier s'arrêtaient à réfléchir; s'ils avaient pu lire dans l'âme de leur idole, ils auraient été fort étonnés d'apprendre combien tout cela l'ennuyait fort.

Pour ramaler la foi défaillante, on a fait une procession du saint. Malheureusement, l'héroïcité des vertus de notre premier ne fut jamais constatée, et nous avons tout lieu de croire qu'il s'est imposé inutilement les fatigues d'un déplacement, car le temps a marché et les yeux sont desséchés.

POURQUOI M. BERGERON SERA ELU

La campagne électorale est très animée dans Saint-Jacques; le candidat de la protection, M. J. G. H. Bergeron, gagne, tous les jours, du terrain, sur le candidat de Sir Wilfrid (H. Gervais). M. Honoré Gervais. Sa victoire est même assurée.

Le peuple du parti ministériel, en effet, commence à sentir que ça chauffe beaucoup trop pour eux, même par ce temps sibérien. Ils ont fait descendre en toute hâte Sir Wilfrid Laurier d'Ottawa pour rassurer les fronts et ramener les cœurs égarés. On a même répandu le bruit que le grand chef allait frapper un grand coup, pour conjurer le danger. Il devait venir son dernier atout, qu'il réserve depuis si longtemps, l'annonce du remaniement des portefeuilles, au profit de ce pauvre M. Préfontaine.

Malheureusement, Sir Wilfrid réserve cette annonce; il n'en peut pas se résigner à donner davantage à M. Préfontaine; il a déjà trop à faire pour ses moyens. Mais ça a dû désarçonner les cavaliers ministériels qui comptaient si fort sur cette annonce réparatrice à cette heure si critique.

Malgré l'effusion de Sir Wilfrid, M. Bergeron devra remporter la victoire dans St-Jacques, principalement pour trois raisons. L'électeur voudra réparer une erreur injuste faite à Monsieur Bergeron. On se rappelle toujours, en effet, de quel odieux scandale électoral Saint-Jacques a été le théâtre, en 1900, lors de l'affaire du poll 37. Les honnêtes gens sont restés indignés qu'on ait aussi audacieusement volé le mandat de M. Bergeron et tiennent à lui faire réparation.

L'électeur veut en second lieu manifester sa libéralité, en protestant par son vote contre la candidature forcée de M. H. Gervais. Il veut faire comprendre à ses chefs qu'il faut

compter avec lui et qu'il doit être consulté sur le choix de son représentant.

Enfin, l'électeur votera pour M. Bergeron, dans son propre intérêt; car c'est la protection que ce dernier présente et c'est de protection qu'a besoin l'électeur de Saint-Jacques. Sir Wilfrid a fait perdre hier soir aux indécis toute espérance de voir réviser le tarif dans une sens défavorable. L'opinion publique est quasi unanime sur ce point; on attendait seulement que le gouvernement prit lui-même l'initiative de cette mesure. Aujourd'hui il s'y refuse, par un aveuglement incompréhensible.

M. Bergeron a donc les meilleures raisons de compter sur un vote favorable dans la division Saint-Jacques. Le 16 février prochain, il sera vengé et avec lui, la division Saint-Jacques, qui fut laissée si longtemps sans représentant, par les chefs compitents du parti libéral.

SIR WILFRID LAURIER DISPOSE A SE BATTRE POUR L'ANGLETERRE

"Si nous sommes forcés de prendre part à toutes guerres de la Grande-Bretagne, je partage entièrement l'opinion de mon honorable ami (Bouttassa), c'est-à-dire que, supportant le poids de la guerre, il nous faudrait aussi en partager la responsabilité. Alors nous aurions le droit de dire à la Grande-Bretagne: Si vous avez besoin de notre aide, appelez-nous dans les conseils de l'Empire; SI VOUS VOULEZ QUE NOUS PRENIONS PART A VOS GUERRES, NOUS SOMMES PRÊTS A EN SUPPORTER LE FARDEAU, MAIS DE PLUS LA RESPONSABILITE ET LES DEVOIRS."

—Discours de NOTRE PREMIER MINISTRE CANADIEN-FRANÇAIS aux Communes, le 13 mars 1900.

La morale de cette histoire, dit Frédéric Boyden, ministre de la Milice dans le cabinet Laurier, vient d'accepter un siège de représentant pour son pays dans le CONSEIL DE DÉFENSE IMPERIALE, et cela avec l'assentiment tacite de NOTRE COMPATRIOTE LAURIER.

LE RAPPEL

PUBLIE PAR
AEGIDIUS FAUTEUX

EDITEUR-PROPRIETAIRE
L. COUTURE, Gérant.

ABONNEMENTS :

En ville \$2.00 par an
A l'étranger 2.00
A la campagne 1.00

Tout doit être adressé,

"LE RAPPEL",

Boîte à lettres 2184.
MONTREAL, P.Q.

Bureaux :

1586 1/2 RUE NOTRE-DAME

CHAMBRE No 11
Tél. Bell Main 1664.

S'adresse le Samedi soir aux bureaux de "La Patrie", 77 St-Jacques.
Tél. Bell, Main 735.
Tél. Marché, 672.

LA CHEVRE DE M. SEGUIN

A M. Pierre Gringoire,

Poète lyrique à Paris.

Tu seras bien toujours le même, mon

poète Gringoire.

Comment, on t'offre une place de

chroniqueur dans un bon journal de

Paris et tu es l'apollon de refusé.

Mais regarde-toi malheureux garçon.

Regarde ce pourpoint troué, ces

chaussettes en déroute, cette laine maigre qui

cue la laine. Voilà ce que t'ont servi

cix ans de loyaux services dans les

pages du "Séjour". Est-ce que tu

n'as pas honte à la fin ?

Fais-toi chroniqueur, imbécile, fais-

chroniqueur. Tu gagneras de beaux

ceux à la rose, tu auras ton

chèque, et tu pourras te montrer

les jours de "première avec une plume

neuve à ta barrette.

Non, tu ne veux pas ? Tu prétends

rester libre à ta guise jusqu'au bout ?

Eh bien, écoute un peu l'histoire de

la chèvre de M. Seguin. Tu verras ce

que l'on gagne à vouloir vivre libre.

M. Seguin n'avait jamais eu de bon-

heur avec ses chèvres. Il les perdait

toutes de la même façon : un loup

matin, elles cassaient leur corne, s'en

allaient dans la montagne, et la

loup les mangeait. Ni les caresses

de leur maître, ni la peur du loup, rien

les retenait. C'était par là, dit-il, des

chèvres indépendantes, voulant à tout

prix le grand air et la liberté. Le

brave M. Seguin, qui ne comprenait

rien au caractère de ses bêtes, était

consterné. Il disait : "C'est fini ; les

chèvres s'en vont chez moi, je n'en gar-

drai pas une."

Cependant, il ne se découragea pas,

et après avoir perdu six chèvres de la

même manière, il en acheta une septi-

ème, seulement, cette fois, il eut soin

de la prendre toute jeune pour qu'elle

habituât mieux à rester chez lui.

Alors, Gringoire, quelle était jolotte

la petite chèvre de M. Seguin, que

l'on aimait avec ses yeux doux, sa bar-

binette de sous-officier, ses sabots noirs

et luisants, ses cornes zébrées et ses

longs poils blancs qui lui faisaient une

houppelande ; c'était presque aussi

charmante que le coq d'Esmeralda,

tu te rappelles, Gringoire, et que

de sa dot, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

elle, elle, elle, elle, elle, elle, elle,

TAXES et DEPENSES

D'où vient l'argent et où il va

UN RECORD DE PROMESSES VIOLEES
D'UN SURCROIT DE TAXES, DE GAS-
PILLAGES ET D'EXTRAVAGANCES.

LE COFFRE DU PEUPLE MIS EN COUPE REGLEE

Contraste frappant entre le système finan-
cier des conservateurs et celui des
libéraux.

Le gouvernement libéral qui règne à
Ottawa aujourd'hui, est monté au
pouvoir avec la promesse formelle de
diminuer les dépenses et de réduire les
taxes. Le programme libéral de 1893
contenait l'article qui suit :

"Nous ne pouvons voir qu'avec alarme,
l'augmentation de la dette publi-

que et des dépenses contrôlables du
Canada, et des taxes injustes qui s'en-

suivent et dont a été gravé le peuple
sous les gouvernements au pouvoir de-

puis 1878 ; et nous réclameons la plus
stricte économie dans l'administration
du gouvernement du pays."

Sir Wilfrid Laurier promet de réduire
les dépenses courantes d'au moins
\$3,000,000 par année.

Monsieur Paterson, son collègue à
la plus haute et déclara que les taxes
devaient être réduites de \$6,000,000 et
plus.

Sir Richard Cartwright, un autre
collègue, protesta que les dépenses an-
nuelles de \$38,000,000 étaient absolu-

ment considérables. Cette installation
dit de son côté, qu'une dépense de
\$35,000,000 était injustifiable.

M. John Carleton, député libéral,
promit au nom du parti libéral, une
réduction de dépenses de \$5,000,000.

Toutes ces promesses jointes à celles
faites par d'autres ministres, ainsi
que par des libéraux importants, ont
été violées les uns après les autres.

Les dépenses publiques ont augmenté
de 18,000,000 par année.

Les taxes sont aussi augmentées de
\$24,000,000 par année.

Les dépenses courantes du gouverne-
ment conservateur en 1896, étaient de
\$36,949,112.00.

La moyenne des sept années précé-
dentes était de \$36,949,077.00.

Le total pour les sept ans fut de
\$258,583,716.00.

Comparez cela aux sept années qui
viennent de s'écouler. Les dépenses or-
dinaires pour l'exercice de 1902-1903,
ont été de \$50,951,913.00.

La moyenne des sept dernières années
a été de \$41,702,383.00.

Le total pour les sept années der-
nières s'est élevé à \$310,638,734.00.

Les dépenses totales courantes au
compte du capital dans la dernière an-
née du régime conservateur ont été de
\$11,702,383.00.

La moyenne pour les sept années a
été de \$11,506,051.00.

Le total pour les sept années a été
de \$293,272,357.00.

Comparez de nouveau ces chiffres
aux dépenses du gouvernement ac-

tuel. Le gouvernement actuel a dépensé en
1902-1903 \$59,931,824.00.

La moyenne des sept années a été
de \$53,193,237.00.

Le total pour la période a été de
\$374,452,656.00.

Ainsi donc, le gouvernement actuel
a augmenté les dépenses courantes de
\$14,000,000 par année, et les dépenses
pour tous les fins, de \$18,229,441.00.

Remarque bien que durant les sept
années de régime libéral, le gouverne-
ment actuel a dépensé \$81,150,259.00
de plus que les conservateurs avaient dé-
pensé pour la même période.

Remarque également que lorsque les
conservateurs ont tenu le pouvoir, ils
dépensaient \$8.66 par tête, et qu'en
1902, leurs successeurs ont dépensé
\$11.72 par tête de population du Cana-

da.

En plein air, et de l'auditorium inté-

rieur se trouve une piste où les visi-

teurs peuvent monter des éléphants,

des dromadaires, des chameaux, ou se

promener en voitures tirées par des

autriches, des zébrés, des antilopes et

des hybrides, provenant de la jument

et du zébre, du zébre et de la jument,

du cheval de course et de la femelle

d'un zébre. (Ce nouvel hybride

est connu sous le nom de zébré).

Dans une autre partie de cet im-

mense cirque seront exposés des spéci-

mens des colosses, et de leurs diffé-

rentes espèces. Des reptiles pesant de

150 à 225 livres, d'étonnantes tortues de

350 livres, et mesurant cinq à six

pièdes sur la longueur de la carapace,

des lézards géants, de sept pieds de

longueur et des gigantesques chimpan-

zés et orang-outangs seront compris

est entièrement nouvelle, en ce sens

que l'affaire principale servant aux ani-

maux, n'est muni d'aucune barrière.

Les animaux, de toutes sortes et or-

iginaires de tous les pays du monde,

prendront leurs ébats sur un panora-

ma montagneux, vallées, lacs et chi-

ettes d'eau. Par une invention iné-

vitée à celui qui n'en connaît pas, les

rouges intérieurs, la protection abso-

lue des spectateurs, contre l'agression

des bêtes féroces, est assurée.

Aucune barrière ne sépare la

visite de l'aspect pittoresque de la

scène primitive ; les animaux sau-

ges iront car et là dans les endroits

qui leur étaient familiers avant leur

captivité.

L'anneau mesure 300 par 300 pieds.

Les parties les plus reculées s'élevaient

en montagnes d'une hauteur de 150

pièdes ; les animaux qui hantent gé-

néralement les rochers escarpés pour-

raient être aperçus des avenues qui

longent le boulevard d'amusement, qui,

comme je l'ai dit précédemment, se

nomme le "Pike".

En plus de l'anneau en plein air, on

est à construire un vaste auditorium

avec toit, pour contenir 3,000

personnes. La scène est de forme cir-

culaire et contient les énormes cages

en fer où les dompteurs et les dom-

pteurs donneront les représentations.

Contournant l'amphithéâtre en arrière

des sièges, et s'étendant des loges

d'un côté à l'autre de l'édifice, un

spacieux foyer ou promenade permet

aux spectateurs d'examiner les at-

tractions féroces ; ces autres sont

enfoncés en terre au-dessous de l'am-

phithéâtre.

Les représentations des dompteurs,

dompteuses, charmeurs, charmeuses,

etc., auront lieu par relâches, afin

que pendant ces représentations, de

9.30 heures du matin à 10.30 du soir,

les mêmes animaux ne paraissent pas

deux fois, et que les numéros au

programme ne soient pas répétés. Les

animaux qui ne seront pas informés

pourront être conduits de l'anneau

en plein air à l'endroit de la représen-

tation par une suite de grottes souterr-

aines.

S'étendant tout autour de l'anneau

Un Bienfait pour le Beau Sexe

Poitrine parfaite par les Poudres Orientales
les seules qui as-
surent en 3 mois
le développement
des formes chez
la femme et gué-
rissent la dyspep-
sie et la maladie
du foie.
Prix : Une boîte
avec notice, \$1.00
6 boîtes \$5.00.
Expédié franco
par la poste sur
réception du prix.

Dépot général pour la puissance.
L. A. BERNARD.
1882 Rue Ste-Catherine, Montréal.
Aux Etats-Unis : Dufort et de Martigny, phar-
maciens, Manchester, N.H.

TELEPHONE 1007
SIMEON
MONDOU
COURTIER
ASSURANCES ET IMMEUBLES,
ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS,
ACHAT DE CREANCES,
COLLECTIONS.
BANQUE DES MARCHANDS D'IMPORTATION

HOTEL RIENDEAU
En face de l'Hotel de Ville et Palais de Justice
A quelques pas des bateaux
Et des gares de chemins de fer.
58-60 PLACE JACQUES-CARTIER,
MONTREAL.
J. ARTHUR TANGUY, - Propriétaire.

McGibbon, Casgrain,
Ryan & Mitchell,
BATISSE DE LA CANADA LIFE
RUE ST-JACQUES.

J. H. GIROUARD,
Marchand-Tailleur
1024 rue De Montigny,
MONTREAL.
Spécialité : Tweeds français et anglais.

TELEPHONE 1045
J. A. GOUGEON
Courtier - Broker
Argent à Prêter
Collections, Etc.
3602 rue Notre-Dame, St-Henri

BISAILLON & BROSSARD
11 et 13 Cote de la Place d'Armes
Tel. Bell M. 31

Wm. E. Mount, L.L.L.
AVOCAT
25 RUE ST-JACQUES
Tel. Bell Main 2776

TAILLON, BONIN & MORIN,
180 rue St-Jacques
Tel. Bell Main 1537.

J. C. LATOHE,
Bâtisse de la Presse
Tel. Bell Main 3555.

NOTAIRES
M. T. BLEAU
Notaires et Commissaires
220 rue Rachel, Coin Parc Lafontaine.

A BEAUGRAND - CHAMPAGNE
ARCHITECTE DE JARDINS
Plans, embellissement de jardins, parterres
races, fontaines, tombes, ponts rustiques, lacs,
arbril, bois, kiosques, et de tout ce qui se rattache à
l'architecture paysanne.
Tel. Bell Main 4138.

Dumouchel & Dumouchel
62 Rue St Jacques
Tel. Bell Main 603.

Westmount 473 Tel. Bell.
App. Archambault
NOTAIRE
Bureau : 3664 Notre-Dame, St-Henri de
Montréal.

L.G. Beaubien & Cie
COURTIERS
104 rue St-François-Xavier.

DENIS DESILETS
Papeterie de choix, Articles de
bureau.

17011 Notre-Dame, Coin Place d'Armes.
Tel. Bell Main 2035. MONTREAL.

BEAUMIER
Médecin et Opticien à
l'Institut d'Optique
Examen des Yeux GRATIS

1884 RUE STE-CATHERINE
MONTREAL.
Est le meilleur de Montréal comme Fa-
bricant de Verres Optiques et Ajuste-
ment de Lunettes, lorgnons, Yeux Ar-
tificiels, etc., à ordre. Garantie pour
bon Voir de loin et de près et garantie
d'yeux, pour agrandissement ou l'aug-
mentation de la cécité.

Le Terminal et tous les chars électriques ar-
rêtent à la Porte.
S'ouvrent tout le soir, le dimanche de 10 à 4
p.m. Echange de VERRES, réparations, etc.

AVIS - L'Institut d'Optique du
SPECIALISTE BEAUMIER, déménage
le 1er mai 1904. Cause : démolition
de la bâtisse, et occupera les 2
ETAGES du No 1824 rue Ste-Catheri-
ne, coin Ave. Hôtel-de-Ville.

Méfiez-vous ! Pas d'agents sollici-
teurs à domicile pour notre maison
établie et responsable.

TELEPHONE 1612. Tel. Marchands 142.
Dr F. X. PLOUFFE
MALADIES SPECIQUES
Heures de Bureaux :
8 à 10 a. m.
2 à 4 p. m.
6 à 8 p. m.
408 Avenue
Hôtel-de-Ville
MONTREAL.

Dupuis Freres

Les commandes par la maille
sont
exécutées avec soin.

Nos magasins sont fermés
tous les soirs à 6 heures ex-
cepté le samedi.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Sans-gêne impudent

(De l'«Événement»)

Tel que «l'Événement» l'annonçait samedi, M. Armand Lavergne est candidat ministériel à Montmagny.

Voilà M. Armand Lavergne, à peine arrivé dans le comté de Montmagny, à peu près inconnu et n'ayant d'autre mérite apparent qu'une physionomie d'actualité, bombardé candidat du parti libéral. Croyez-vous qu'il est le choix réfléchi des libéraux de ce comté ? Vous êtes très naïf.

De fait, le parti libéral qui pose tant à l'indépendance et au respect de la liberté d'autrui, ne fait qu'un jeu d'impression aux comités du parti libéral, les hommes qu'il choisit en petit comité. Les conventions qui étaient autrefois la libre expression des vœux et des vœux des électeurs, sont devenues une farce agaçante. Les députés sont très près des organisateurs, mais sur l'inspiration des pouvoirs d'Ottawa et de Québec, et ils votent comme ils ont reçu instruction de voter, non plus dans l'intérêt de leur comté, mais dans l'intérêt des hommes qui exploitent le parti. Il ne faut donc pas s'étonner si les libéraux qui devraient donner l'exemple de la soumission aux vœux de la majorité se soumettent à sa suite. Témoin des intrigues des ministres, ils intriguent à leur tour, et quand ils sont plus roués que leurs chefs, ils ont le dessus.

Le peuple qui finit toujours par découvrir le jeu des intrigants, vote pour les plus fins. Et c'est ainsi que M. Brunet, à St-Jacques, Fortier, à Lotbinière, Godbout, à la Beauce, Laroche, à St-Roch, et nombre d'autres ont été élus contre les candidats du gouvernement. Ayons donc l'exemple de tant de succès, n'ayons rien de décourageant pour ceux qui veulent le suivre.

L'emploi des deniers publics

(Du «Courrier de St-Hyacinthe»)

Le peuple n'a que peu d'idée du nombre des fonctionnaires du gouvernement. Par ce mot il désigne ceux qui, malgré leur incompétence à remplir les fonctions d'officiers publics, ont toutefois été élus. La quantité en a tellement accru depuis le régime Laurier, que les bureaux publics, considérés comme superflus en 1896, regorgent actuellement d'employés civils.

Pourtant les rapports du dernier recensement n'indiquent pas que notre population ait augmenté assez rapidement pour justifier cette mesure par trop libérale.

Du 12 juillet 1896 au 30 juin 1902 pas moins de 1,357 nouveaux fonctionnaires ont été assurés d'un emploi rétribué.

L'affluence se fait surtout sentir à Ottawa. Ce qui n'empêche pas que des petites villes comme St-Hyacinthe aient reçu à l'exemple de la capitale plus que leur part d'employés civils.

C'est l'invasion du fonctionnarisme, la chancellerie des pays d'Europe, à laquelle nous assistons.

Déjà, en 1902, l'entretien des bureaux publics à Ottawa, coûtait \$25,724.

Depuis lors de fortes dépenses ont été appliquées à la réorganisation du département de la milice, doté d'une base neuve de sept étages, pour servir de refuge à l'armée des fonctionnaires publics. Voilà plusieurs milliers de dollars dont nous n'aurons plus à chercher l'application.

PETITE BIÈRE BLANCHE—Essence toute préparée. Vente par Jules Bourbonnière. Téléphone Bell Est 1122.

SIR WILFRID IMPERIALISANT

Il rêve de transporter à Londres le siège de notre représentation nationale

Le 15 juin 1897, Sir Wilfrid se faisait interviewer par un journaliste d'Angleterre.

«M. Laurier, on prétend que vous avez déclaré que, si vous aviez vingt ans de moins, vous pourriez aller à Paris pour trouver un jour, comme représentant du Canada, un siège au milieu d'un parlement réellement impérial».

«Ce que j'ai dit, répond M. Laurier, c'est que, pendant vingt ans de moins, j'aurais cette ambition. Je ne dirais rien de plus».

«Et que diraient, vos compatriotes canadiens-français ?»

«Ce serait leur orgueil que d'être représentés dans le parlement impérial».

Sachant ce que cette «représentation impériale» coûterait pour nous de lourdes obligations, la majeure partie des Canadiens ne partageront probablement pas l'enthousiasme de Laurier.

Papier, plume et encre sont indispensables à l'homme.

N'ayant fabriqué que des plumes, je n'ai pas inventé les cahiers.

DEBAIN (de bain).

Les gens se retournent sur la rue pour regarder une belle chevelure, si rare et si splendide ornement de la tête d'une jeune femme. Le fait est que le Luby est le seul à offrir un tel spectacle.

LUBY Lequel est un remède presque infailible contre le grisonnement prématuré des cheveux. Seulement 50 cts la bouteille.

PECHES D'OMISSIONS

Les Politiciens Libéraux, en vue d'arriver au pouvoir, avaient fait de multiples promesses, qu'ils ont depuis négligé de remplir. Les électeurs sont en mesure d'appliquer le remède aux mémoires défectueuses.

Les péchés d'omission du gouvernement Laurier sont nombreux.

Presque toutes les promesses que le parti libéral avait faites et leur la foi desquelles il fut porté au pouvoir, le gouvernement Laurier a négligé de les remplir.

Il n'a pas réduit la dette publique.

Il n'a pas diminué, ni même arrêté, les dépenses.

Il n'a pas réformé le Sénat.

Il n'a pas maintenu l'indépendance du Parlement.

Il n'a pas soustrait les terres publiques à la spéculation.

Il n'a pas doté le pays d'un service administratif indépendant des influences de parti.

Il ne s'est pas abstenu de romancer la carte électorale dans son propre intérêt.

Il n'a pas fait disparaître la corruption électorale.

Quand les accusations de fraudes électorales grossissent ont été portées devant le parlement, le gouvernement Laurier a négligé d'instituer des enquêtes.

Il a négligé de s'enquérir des malversations de ses fonctionnaires dans le Yukon.

Il ne s'est pas rendu compte de l'importance d'assurer aux industries canadiennes une protection adéquate.

Il a laissé perdre l'occasion d'assurer au Canada un traitement de faveur sur le marché anglais.

Il n'a pas obtenu du gouvernement anglais, en considération du traitement de faveur que nous accordions aux marchandises anglaises dans notre marché, le rappel de l'entendement frappant le traité canadien.

Il a omis de faire les démarches nécessaires pour engager le bureau de la Guerre Britannique, à accepter les viandes canadiennes en vue de l'approvisionnement de l'armée.

Il n'a pas assuré au Canada les commandes faites par le gouvernement anglais de bestiaux destinés à la reconstitution des troupeaux des fermes Boers ; ces commandes sont allées au Texas.

Il a négligé d'assurer l'utilisation d'un service transatlantique rapide entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Il a échoué dans ses négociations avec les Etats-Unis.

Il n'a pas réglé la question de la frontière de l'Alaska, comme il aurait pu le faire, s'il avait fait valoir les droits du Canada, lors de l'abrogation du traité Clayton-Bulwer.

Il n'a pas obtenu l'admission des produits canadiens dans le marché des Etats-Unis à des conditions plus favorables, comme il avait promis de le faire.

Il ne s'est assuré d'aucun avantage réciproque de la part des Etats-Unis, lorsqu'il plaça le blé d'Inde américain, le ficelle d'engorgement et le fil de fer barbelé sur la liste des articles admis en franchise.

Il a négligé de faire respecter la loi contre la main-d'œuvre étrangère à l'encontre des Etats-Unis, bien que les Etats-Unis aient appliqué avec la plus grande rigueur leur loi de la main-d'œuvre étrangère contre le Canada.

Il n'a pas pris des mesures efficaces pour empêcher les pêcheurs des Etats-Unis de venir dans les eaux canadiennes.

Il n'a rien fait pour empêcher le Canada de devenir le dépot des immigrants contaminés et rejetés par les Etats-Unis.

Il ne s'est pas montré suffisamment attentif dans le choix des immigrants qu'il a attirés au Canada.

Il a négligé de mettre les colons à l'abri des manœuvres de faiseurs et de spéculateurs, comme le Révérend M. Barr.

Il a négligé de protéger le trésor contre les détournements comme ceux de Marston, qui ont fait perdre au Département de la Milice \$75,795.

Il n'a pas mis le chemin de fer Intercolonial en mesure de se suffire à lui-même.

Il a négligé de soustraire aux influences politiques l'administration des chemins de fer de l'Etat.

Il a négligé de prendre les mesures requises pour empêcher les accidents aux navires dans le fleuve St-Laurent.

Il a omis de donner à la question des transports une solution satisfaisante.

Il a omis d'exercer les pouvoirs dont il est revêtu en vue d'assurer l'abaissement des taxes de transport.

Il a omis de remplir sa promesse de «faire solder par le Yukon les dépenses de l'Etat».

Il a négligé de se rendre aux demandes des districts ruraux par l'établissement d'un service de livraison des mailles à domicile.

Il n'a pas réussi à engager l'Allemagne à renoncer à son tarif différentiel contre le Canada.

Il n'a pas su respecter le principe en vertu duquel les contrats publics doivent être adjugés au plus bas soumissionnaire.

Il a négligé de mettre un terme aux grèves et aux chantages forcés, bien qu'il ait établi un Département du Travail soignant dans ce but.

Il a omis de faire exécuter tous les travaux publics d'importance, à l'imprimerie de l'Etat, préférant faire gagner cet argent aux journaux dirigés par les ministres.

Il a négligé d'exploiter d'importantes propriétés publiques, comme la concession Treadgold.

Bref, il a omis d'assurer au pays une administration honnête, intelligente et progressive.

LES COUPS DE TETE DE SIR WILFRID

De quelles fatales conséquences ils peuvent nous affliger

Déclaration de M. Goldwin Smith, journaliste anglo-canadien autorisé :

«Après quinze jours passés sur le sol de l'Angleterre, avec ses dîners, ses ovations, ses fascinations, voyez le changement ! M. Laurier, j'étais avec amour le temps où le Canada sera représenté dans le Parlement impérial et il jure qu'il obtiendra un siège à la base, s'il était plus jeune, serait son vœu au premier, le «summun» de son ambition et de son orgueil comme le Canada ne peut offrir pas de pareille. Ce qui arrive pour M. Laurier, arriverait encore plus sûrement dans d'autres cas.

«Les députés canadiens envoyés au Parlement impérial sous le régime de la Fédération impériale, tomberaient absolument sous l'influence de la société de Londres et essaieraient d'être des représentants fidèles des intérêts coloniaux et il en résulterait certainement de sérieux désappointements, une lutte pour se débarrasser de la fédération, et des querelles postérieures avec la nation mère, au lieu du rapprochement des lieux d'affection qui doit être l'objet en vue de tous les fédéralistes».

D. Pourquoi le peuple Britannique est-il le plus barbare ?

R. Parce qu'il est fier d'être anglais d'origine.

Entre hommes amis :

—Comment, chère amie, vous n'êtes plus en froid, avec Mlle X. ?

—Non, je l'ai trouvée si enlaidie que je n'ai pas eu le courage de lui tenir rigueur.

LES AMIS DU MONOPOLE

De quelle façon le gouvernement libéral favorise les oppresseurs du peuple

Les libéraux avaient coutume de dénoncer les monopoles.

Sir Richard Cartwright ne perdait aucune occasion de les traiter de «canaille de grande ou de petite lignée».

Sir Wilfrid Laurier les accusait de tenir le peuple dans un esclavage pire que celui des peuplades africaines.

Mais depuis que le gouvernement libéral est monté au pouvoir il se tient aux petits soins avec le MONOPOLE.

Voyez, par exemple, avec quel cynisme il impose à nos compatriotes du Yukon, le joug écrasant du MONOPOLE TREADGOLD.

Il a livré en pâture à cet ogre d'énormes concessions de terrains miniers, et des plus riches. Non content de cela, il lui permet de mettre en coupe réglée, à son bénéfice exclusif, le service de l'eau, indispensable à tous les mineurs. Le «prospecteur» pauvre s'est trouvé mis, par le gouvernement, dans l'impossibilité de laver son minerai d'or sans payer au Monopole un tribut ruineux.

La conséquence de ce régime tyrannique a été une quasi-rébellion de tout le Yukon. Toute la population s'est levée en masse pour dénoncer avec énergie cette trahison du gouvernement. Celui-ci, cependant, s'est refusé à débarrasser les gens du Yukon de cet écrasant Monopole, en dépit des protestations que les conservateurs ont soulevées contre un attentat aussi odieux.

Le gouvernement libéral ne s'est pas, non plus, donné la peine de mettre en force la loi contre les trusts, loi que les conservateurs avaient insérée aux statuts.

Si vous êtes l'un des Monopoles, vous cherchez à garder au pouvoir le gouvernement actuel.

Si vous êtes l'un du peuple, c'est le parti conservateur que vous travaillez à remettre au timon des affaires.

NOS THEATRES

THEATRE DES NOUVEAUTES

«La Tosca», drame en 5 actes de Sardou, a toujours été l'un des plus beaux succès de Sarah Bernhardt et quand, l'autisme dernier, les Nouveautés l'ont monté, ce fut tous les soirs des salles comblées qui applaudissaient les excellents interprètes des Nouveautés. La direction devait donc un jour ou l'autre céder à la pression du sentiment public et à la demande générale, elle a décidé de remettre cette œuvre à l'affiche pour la semaine prochaine. Ce sera, comme la première fois, un succès sans précédent.

L'histoire des malheureux amours du peintre Mario Cavaradossi et de la chanteuse Flovia Tosca est connue de tous les amateurs de théâtre qui ce-

CONSUMPTION

On ne se soigne plus avec les mêmes remèdes aujourd'hui. Les théories de l'asthme ont bouleversé les méthodes de traitement. Ainsi dans les maladies des voies respiratoires (TOUX, RHUMES, LARYNGITES, ASTHME, BRONCHITES, TUBERCULOSE) on emploie avec le plus grand succès le merveilleux anti-microbes les Capsules CRESOBENE qui renferment des produits balsamiques et antiseptiques d'une incomparable volatilité dont l'efficacité tient du prodige.

DEPOT: ARTHUR DECARY PHARMACIEN, 1065 St-Catherine, MONTREAL, et toutes pharmacies.

50¢ la boîte. Sur demande un livre.

COMMENT LUTTER CONTRE LES MALADIES DES POUMONS.

ELEGANCE

Les habits qui sortent de nos ateliers ont un cachet d'élégance tout particulier ; aussi notre clientèle, qui se fait de plus en plus nombreuse, se recrute parmi les meilleures classes de notre société.

TRAVAIL SOIGNE—COUPE ELEGANTE

N. LEVEILLE, MARCHAND-TAILLEUR,
202 RUE ST-DENIS
PRES DE LA RUE ST-CATHERINE

Tel. Bell 456 Mount.

H. A. DEPOCAS
MARCHAND DE

Ferronneries, Quincailleries, Peintures, Pinceaux, Huiles, Vernis, Vitres, Mastie, Tuyaux pour Canaux, Clément, Fer en barres, Articles de Carrosseries.

POELES ET OUTILS
Une spécialité

1984 St-Jacques, St-Henri

DRAGEES RECONSTITUANTES
LACHANCE

LE PLUS EFFICACE DE TOUTES LES RECONSTITUANTES POUR TRAVAILLER DANS LES PHARMACIES. EXPÉRIENCE DÉMONSTRÉE PAR ANALYSE.

PHARMACIE LACHANCE
PRIX 50 CENTS MONTREAL

LE FAMEUX

Concours Lachance

OBTIENT UN SUCCES PRODIGIEUX

Délai Fixé au 1er Mars Prochain.

Pour satisfaire les justes demandes d'un nombre toujours croissant de concurrents avides de ce privilège des chances exceptionnelles de notre concours, nous publions aujourd'hui le fac-simile et les dimensions de la boîte dans laquelle nous avons mis les Dragées Reconstituantes Lachance. Comme on pourra le voir facilement les dragées ne remplissent pas complètement la boîte et il faudra, en calculant la quantité exacte, tenir compte de l'espace vide et du déplacement, du petit bateau qui se trouve à l'intérieur.



DIMENSIONS:—27x12x4 pouces; épaisseur de la couche de dragées, 3/4 pouce. Le bateau mesure 13x4 pouces.

\$25.00 seront distribuées comme suit:

Un prix de	\$10.00
" " " "	5.00
" " " "	3.00
" " " "	2.00
Cinq prix de \$1.00 chacun	5.00

Conditions du Concours

Dire le nombre de Dragées Reconstituantes Lachance contenues dans une boîte vitrée qui est exposée dans la vitrine de la Pharmacie Lachance.

Le résultat et le nom des heureux gagnants seront annoncés sur le journal «La Patrie» et dans la vitrine de la Pharmacie Lachance.

Les réponses devront être adressées sous enveloppe cachetée, à la Pharmacie Lachance, 1594 rue Ste Catherine, et remises le plus tard le 1er Mars.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Coin Ste-Catherine et Cadieux
Tel. EST, 1395.

SEMAINE DU 8 FEVRIER

A la demande générale

LA TOSCA

Pièce en 5 actes et 6 tableaux,
par Victorien Sardou.

Création de SARAH BERNHARDT.

Intermède Lundi soir. Matinée Samedi.

THEATRE NATIONAL

1440 RUE STE-CATHERINE
Tel. Bell, EST 1736. Tel. Marchands, 520.

SEMAINE DU 8 FEVRIER

Première fois à Montréal, le Grand Spectacle :

LES BOUCANIERS

... OU ...

LES FRERES de la COTE

Nouveaux effets — Grande Distribution

EXTRA : Les vues animées de Fenton reproduiront plusieurs vues animées pendant les entr'actes.

Prix, Matinées 10, 15, 20, 25 et 30c.
Soirées 10, 25, 35, 40 et 50c.

PARC SOHMER

Aujourd'hui, 7 Février. Après-midi 3 heures, Soir 8 hrs.

THOS, BLACKLOCK, chant (caractère allemand) et danseur, PROF. STRUCK, le célèbre magicien des Etats-Unis, GRAY SISTERS, chant et danse, M. BENTHART, chanteur comique, LE KINETOGRAPH DE NEW-YORK, dans de nouvelles vues variées et choisies.

LA MUSIQUE DU PARC
ADMISSION, 10 CENTS.

